



L'écho-déchets

N° 05 – juillet 2019

Un simple geste

contribue à la protection de notre environnement et à l'économie de nos ressources naturelles. Par conséquent, il participe à notre qualité de vie à tous !

Ce geste simple, c'est le tri



Vous verrez au verso les types d'**ordures ménagères** qui vont dans les sacs taxés. Rappelons à ce propos que les porteurs de protections contre l'incontinence (adultes et enfants à partir de 5 ans) peuvent obtenir 5 rouleaux de 10 sacs de 35 litres par année. Renseignez-vous au 021 721 17 21 pour les modalités.

Le **compost** servira, entre autres, d'engrais dans les potagers. Aussi, ni le plastique, ni le papier ou carton n'ont leur place parmi les déchets végétaux. Pour les petits déchets ménagers facilement compostables, il n'est pas nécessaire d'utiliser un sachet, mais si c'est plus pratique, alors utilisez un sac compostable (et non pas biodégradable) portant les logos l'attestant.



Le **verre** est un matériau naturel qui peut être refondu un nombre illimité de fois sans que la qualité en souffre. Il est donc idéal pour la production de nouveaux emballages pour les boissons, les conserves ou la cosmétique. Le verre de couleur verte peut être fabriqué à 100% à partir de verre usagé, le verre blanc jusqu'à 60% et le verre brun jusqu'à 70%. D'où l'importance de le trier par couleur.

La **vaisselle** en verre contient du plomb et ne peut pas être utilisée pour produire des bouteilles à boissons. Elle doit être évacuée avec les déchets encombrants, de même que les verres de laboratoire ou les miroirs. Les vitrages, eux, sont des déchets de construction, à débarrasser dans cette catégorie.



Le tri, pensez-y ! 😊 **Merci**

CES MATIÈRES INCINÉRABLES NON RECYCLABLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LES SACS TAXÉS!



Bouteilles vides de vinaigre
ou d'huile.



Éléments en caoutchouc,
tuyaux de jardin.



petit mobilier, objets divers
jusqu'à 60 cm



Textiles et chaussures hors
d'usage ou souillés.



Berlingots de lait ou de jus
de fruits en carton plastifié.



Emballages et petits objets en plastique,
plastiques alimentaires tels
qu'emballages de viande, de légumes.



Petits bris de vaisselle, de vitres,
de miroirs, ampoules à filament.



Pots de yoghurt.



Sacs d'aspirateurs, déchets
de nettoyage.



Bâches et films plastiques
utilisés pour les travaux,
la peinture.



Papiers et cartons souillés, tels que
mouchoirs, papier de ménage,
cartons de pizza.



Couches-culottes, serviettes, tampons
hygiéniques.



Emballages de lessive, pots de
crème et de cosmétiques.



Produits d'hygiène tels que coton-tiges,
lingettes, brosse-à-dents, éponges.